

# M U N I C I P A L I T É   D ' U P T O N

## AVIS PUBLIC

### PROMULGATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 2015-271

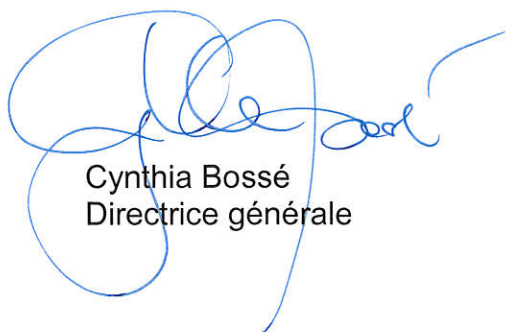
#### **AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :**

Le Conseil municipal a adopté à la séance du 1<sup>er</sup> décembre 2015, le règlement numéro 2015-271 intitulé « Règlement numéro 2015-271 modifiant le règlement 2003-117 légiférant les travaux dans l'emprise des rues et chemins sur le territoire de la Municipalité d'Upton et abrogeant le règlement 298-94 de l'ancienne municipalité de la paroisse de Saint-Éphrem d'Upton».

Ce règlement modifie le règlement 2003-117 afin d'apporter des précisions concernant les ponceaux d'entrée et la fermeture de fossé.

Ce règlement entre en vigueur selon la loi et est déposé au bureau de la soussignée, à la Mairie d'Upton, où tout intéressé peut en prendre connaissance.

**Donné à Upton, ce 3e jour du mois de décembre de l'an 2015.**



Cynthia Bossé  
Directrice générale